

ENVIRONNEMENT/INNOVATION/RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Poursuite des travaux de rénovation énergétique de l'Hôtel de Ville de Rouen avec une production de chauffage et d'électricité neuve

Dans le cadre des travaux de rénovation énergétique de l'Hôtel de Ville entamés en 2017, la Ville de Rouen a également entrepris la remise en état de sa chaufferie centrale qui distribue la chaleur au sein de l'édifice. Cette nouvelle chaufferie est non seulement plus performante, mais également excédentaire en production d'énergie (électricité), une première en France pour une collectivité avec ce type de matériel (mini-cogénération).

La transformation de la chaufferie de l'Hôtel de Ville, d'un montant total de 1,2 million d'euros, fait partie des axes forts de la rénovation exemplaire de l'Hôtel de Ville de Rouen. Ces travaux, financés dans le cadre de l'appel à projets TEPCV (Territoire à Energie Positive pour la Croissante Verte), ont bénéficié du concours financier de l'Etat, de la Caisse des Dépôts, de la Métropole, du Département et de la Région, avec le soutien technique de l'ADEME, afin de permettre la baisse de la consommation énergétique, et par la même occasion, de réaliser des économies appréciables d'argent public.

Lancés en décembre 2017, les travaux de rénovation de la chaufferie ont récemment pris fin et la municipalité a pu prendre livraison d'un équipement qui, outre la résolution des problèmes de vétusté et le renforcement des organes de sécurité incendie pour les interventions pompiers, a vu aussi la mise en place d'un « mini-cogénérateur ». Celui-ci permet la production de thermie (récupération de l'énergie sur la chaleur produite) et d'électricité, tout en devenant producteur d'électricité, soit une première en France pour une collectivité puisque la Ville a contractualisé la vente de l'électricité auprès d'EDF Obligation d'achat et l'injection de celle-ci sur le réseau Enedis depuis le 07 novembre 2018.

Notons également qu'une supervision des installations de production sera mise en œuvre à la fois pour des raisons de maintenance, mais aussi pour visualiser la production d'électricité et les consommations du bâtiment. Cela permettra une meilleure gestion énergétique du bâtiment.



« S’inscrivant dans notre démarche exemplaire en matière de transition énergétique à la Ville de Rouen, la rénovation de la chaufferie de l’Hôtel de Ville marque une étape importante dans les nombreux travaux en cours de réalisation sur ce bâtiment. En effet, notre objectif initial d’un foncier exemplaire en matière de consommation d’énergie prend non seulement forme concrètement, mais nous permet en parallèle d’être novateurs grâce à cet excédent énergétique que nous allons pouvoir dégager, faisant ainsi de la Ville de Rouen un précurseur en la matière. Nous sommes réellement fiers de ce nouvel équipement illustrant la priorité que représente pour nous la transition énergétique », **soulignent à cette occasion Yvon ROBERT, Maire de Rouen, Françoise LESCONNÉC, Adjointe en charge de l’Environnement, et Fatima EL KHILI, Adjointe en charge de l’Energie et des Bâtiments communaux.**



ROUEN.FR

Cabinet du Maire
Contact presse
presse@rouen.fr
02 35 08 86 53

ENVIRONNEMENT/INNOVATION/RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Poursuite des travaux de rénovation énergétique de l'Hôtel de Ville de Rouen avec une production de chauffage et d'électricité neuve

Dans le cadre des travaux de rénovation énergétique de l'Hôtel de Ville entamés en 2017, la Ville de Rouen a également entrepris la remise en état de sa chaufferie centrale qui distribue la chaleur au sein de l'édifice. Cette nouvelle chaufferie est non seulement plus performante, mais également excédentaire en production d'énergie (électricité), une première en France pour une collectivité avec ce type de matériel (mini-cogénération).

La transformation de la chaufferie de l'Hôtel de Ville, d'un montant total de 1,2 million d'euros, fait partie des axes forts de la rénovation exemplaire de l'Hôtel de Ville de Rouen. Ces travaux, financés dans le cadre de l'appel à projets TEPCV (Territoire à Energie Positive pour la Croissante Verte), ont bénéficié du concours financier de l'Etat, de la Caisse des Dépôts, de la Métropole, du Département et de la Région, avec le soutien technique de l'ADEME, afin de permettre la baisse de la consommation énergétique, et par la même occasion, de réaliser des économies appréciables d'argent public.

Lancés en décembre 2017, les travaux de rénovation de la chaufferie ont récemment pris fin et la municipalité a pu prendre livraison d'un équipement qui, outre la résolution des problèmes de vétusté et le renforcement des organes de sécurité incendie pour les interventions pompiers, a vu aussi la mise en place d'un « mini-cogénérateur ». Celui-ci permet la production de thermie (récupération de l'énergie sur la chaleur produite) et d'électricité, tout en devenant producteur d'électricité, soit une première en France pour une collectivité puisque la Ville a contractualisé la vente de l'électricité auprès d'EDF Obligation d'achat et l'injection de celle-ci sur le réseau Enedis depuis le 07 novembre 2018.

Notons également qu'une supervision des installations de production sera mise en œuvre à la fois pour des raisons de maintenance, mais aussi pour visualiser la production d'électricité et les consommations du bâtiment. Cela permettra une meilleure gestion énergétique du bâtiment.



« S’inscrivant dans notre démarche exemplaire en matière de transition énergétique à la Ville de Rouen, la rénovation de la chaufferie de l’Hôtel de Ville marque une étape importante dans les nombreux travaux en cours de réalisation sur ce bâtiment. En effet, notre objectif initial d’un foncier exemplaire en matière de consommation d’énergie prend non seulement forme concrètement, mais nous permet en parallèle d’être novateurs grâce à cet excédent énergétique que nous allons pouvoir dégager, faisant ainsi de la Ville de Rouen un précurseur en la matière. Nous sommes réellement fiers de ce nouvel équipement illustrant la priorité que représente pour nous la transition énergétique », **soulignent à cette occasion Yvon ROBERT, Maire de Rouen, Françoise LESCONNÉC, Adjointe en charge de l’Environnement, et Fatima EL KHILI, Adjointe en charge de l’Energie et des Bâtiments communaux.**



ROUEN.FR

Cabinet du Maire
Contact presse
presse@rouen.fr
02 35 08 86 53

ENVIRONNEMENT/INNOVATION/RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Poursuite des travaux de rénovation énergétique de l'Hôtel de Ville de Rouen avec une production de chauffage et d'électricité neuve

Dans le cadre des travaux de rénovation énergétique de l'Hôtel de Ville entamés en 2017, la Ville de Rouen a également entrepris la remise en état de sa chaufferie centrale qui distribue la chaleur au sein de l'édifice. Cette nouvelle chaufferie est non seulement plus performante, mais également excédentaire en production d'énergie (électricité), une première en France pour une collectivité avec ce type de matériel (mini-cogénération).

La transformation de la chaufferie de l'Hôtel de Ville, d'un montant total de 1,2 million d'euros, fait partie des axes forts de la rénovation exemplaire de l'Hôtel de Ville de Rouen. Ces travaux, financés dans le cadre de l'appel à projets TEPCV (Territoire à Energie Positive pour la Croissante Verte), ont bénéficié du concours financier de l'Etat, de la Caisse des Dépôts, de la Métropole, du Département et de la Région, avec le soutien technique de l'ADEME, afin de permettre la baisse de la consommation énergétique, et par la même occasion, de réaliser des économies appréciables d'argent public.

Lancés en décembre 2017, les travaux de rénovation de la chaufferie ont récemment pris fin et la municipalité a pu prendre livraison d'un équipement qui, outre la résolution des problèmes de vétusté et le renforcement des organes de sécurité incendie pour les interventions pompiers, a vu aussi la mise en place d'un « mini-cogénérateur ». Celui-ci permet la production de thermie (récupération de l'énergie sur la chaleur produite) et d'électricité, tout en devenant producteur d'électricité, soit une première en France pour une collectivité puisque la Ville a contractualisé la vente de l'électricité auprès d'EDF Obligation d'achat et l'injection de celle-ci sur le réseau Enedis depuis le 07 novembre 2018.

Notons également qu'une supervision des installations de production sera mise en œuvre à la fois pour des raisons de maintenance, mais aussi pour visualiser la production d'électricité et les consommations du bâtiment. Cela permettra une meilleure gestion énergétique du bâtiment.



« S’inscrivant dans notre démarche exemplaire en matière de transition énergétique à la Ville de Rouen, la rénovation de la chaufferie de l’Hôtel de Ville marque une étape importante dans les nombreux travaux en cours de réalisation sur ce bâtiment. En effet, notre objectif initial d’un foncier exemplaire en matière de consommation d’énergie prend non seulement forme concrètement, mais nous permet en parallèle d’être novateurs grâce à cet excédent énergétique que nous allons pouvoir dégager, faisant ainsi de la Ville de Rouen un précurseur en la matière. Nous sommes réellement fiers de ce nouvel équipement illustrant la priorité que représente pour nous la transition énergétique », **soulignent à cette occasion Yvon ROBERT, Maire de Rouen, Françoise LESCONNÉC, Adjointe en charge de l’Environnement, et Fatima EL KHILI, Adjointe en charge de l’Energie et des Bâtiments communaux.**



ROUEN.FR

Cabinet du Maire
Contact presse
presse@rouen.fr
02 35 08 86 53

ENVIRONNEMENT/INNOVATION/RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Poursuite des travaux de rénovation énergétique de l'Hôtel de Ville de Rouen avec une production de chauffage et d'électricité neuve

Dans le cadre des travaux de rénovation énergétique de l'Hôtel de Ville entamés en 2017, la Ville de Rouen a également entrepris la remise en état de sa chaufferie centrale qui distribue la chaleur au sein de l'édifice. Cette nouvelle chaufferie est non seulement plus performante, mais également excédentaire en production d'énergie (électricité), une première en France pour une collectivité avec ce type de matériel (mini-cogénération).

La transformation de la chaufferie de l'Hôtel de Ville, d'un montant total de 1,2 million d'euros, fait partie des axes forts de la rénovation exemplaire de l'Hôtel de Ville de Rouen. Ces travaux, financés dans le cadre de l'appel à projets TEPCV (Territoire à Energie Positive pour la Croissante Verte), ont bénéficié du concours financier de l'Etat, de la Caisse des Dépôts, de la Métropole, du Département et de la Région, avec le soutien technique de l'ADEME, afin de permettre la baisse de la consommation énergétique, et par la même occasion, de réaliser des économies appréciables d'argent public.

Lancés en décembre 2017, les travaux de rénovation de la chaufferie ont récemment pris fin et la municipalité a pu prendre livraison d'un équipement qui, outre la résolution des problèmes de vétusté et le renforcement des organes de sécurité incendie pour les interventions pompiers, a vu aussi la mise en place d'un « mini-cogénérateur ». Celui-ci permet la production de thermie (récupération de l'énergie sur la chaleur produite) et d'électricité, tout en devenant producteur d'électricité, soit une première en France pour une collectivité puisque la Ville a contractualisé la vente de l'électricité auprès d'EDF Obligation d'achat et l'injection de celle-ci sur le réseau Enedis depuis le 07 novembre 2018.

Notons également qu'une supervision des installations de production sera mise en œuvre à la fois pour des raisons de maintenance, mais aussi pour visualiser la production d'électricité et les consommations du bâtiment. Cela permettra une meilleure gestion énergétique du bâtiment.



« S'inscrivant dans notre démarche exemplaire en matière de transition énergétique à la Ville de Rouen, la rénovation de la chaufferie de l'Hôtel de Ville marque une étape importante dans les nombreux travaux en cours de réalisation sur ce bâtiment. En effet, notre objectif initial d'un foncier exemplaire en matière de consommation d'énergie prend non seulement forme concrètement, mais nous permet en parallèle d'être novateurs grâce à cet excédent énergétique que nous allons pouvoir dégager, faisant ainsi de la Ville de Rouen un précurseur en la matière. Nous sommes réellement fiers de ce nouvel équipement illustrant la priorité que représente pour nous la transition énergétique », **soulignent à cette occasion Yvon ROBERT, Maire de Rouen, Françoise LESCONNÉC, Adjointe en charge de l'Environnement, et Fatima EL KHILI, Adjointe en charge de l'Energie et des Bâtiments communaux.**



ROUEN.FR

Cabinet du Maire
Contact presse
presse@rouen.fr
02 35 08 86 53

ENVIRONNEMENT/INNOVATION/RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Poursuite des travaux de rénovation énergétique de l'Hôtel de Ville de Rouen avec une production de chauffage et d'électricité neuve

Dans le cadre des travaux de rénovation énergétique de l'Hôtel de Ville entamés en 2017, la Ville de Rouen a également entrepris la remise en état de sa chaufferie centrale qui distribue la chaleur au sein de l'édifice. Cette nouvelle chaufferie est non seulement plus performante, mais également excédentaire en production d'énergie (électricité), une première en France pour une collectivité avec ce type de matériel (mini-cogénération).

La transformation de la chaufferie de l'Hôtel de Ville, d'un montant total de 1,2 million d'euros, fait partie des axes forts de la rénovation exemplaire de l'Hôtel de Ville de Rouen. Ces travaux, financés dans le cadre de l'appel à projets TEPCV (Territoire à Energie Positive pour la Croissante Verte), ont bénéficié du concours financier de l'Etat, de la Caisse des Dépôts, de la Métropole, du Département et de la Région, avec le soutien technique de l'ADEME, afin de permettre la baisse de la consommation énergétique, et par la même occasion, de réaliser des économies appréciables d'argent public.

Lancés en décembre 2017, les travaux de rénovation de la chaufferie ont récemment pris fin et la municipalité a pu prendre livraison d'un équipement qui, outre la résolution des problèmes de vétusté et le renforcement des organes de sécurité incendie pour les interventions pompiers, a vu aussi la mise en place d'un « mini-cogénérateur ». Celui-ci permet la production de thermie (récupération de l'énergie sur la chaleur produite) et d'électricité, tout en devenant producteur d'électricité, soit une première en France pour une collectivité puisque la Ville a contractualisé la vente de l'électricité auprès d'EDF Obligation d'achat et l'injection de celle-ci sur le réseau Enedis depuis le 07 novembre 2018.

Notons également qu'une supervision des installations de production sera mise en œuvre à la fois pour des raisons de maintenance, mais aussi pour visualiser la production d'électricité et les consommations du bâtiment. Cela permettra une meilleure gestion énergétique du bâtiment.



« S’inscrivant dans notre démarche exemplaire en matière de transition énergétique à la Ville de Rouen, la rénovation de la chaufferie de l’Hôtel de Ville marque une étape importante dans les nombreux travaux en cours de réalisation sur ce bâtiment. En effet, notre objectif initial d’un foncier exemplaire en matière de consommation d’énergie prend non seulement forme concrètement, mais nous permet en parallèle d’être novateurs grâce à cet excédent énergétique que nous allons pouvoir dégager, faisant ainsi de la Ville de Rouen un précurseur en la matière. Nous sommes réellement fiers de ce nouvel équipement illustrant la priorité que représente pour nous la transition énergétique », **soulignent à cette occasion Yvon ROBERT, Maire de Rouen, Françoise LESCONNÉC, Adjointe en charge de l’Environnement, et Fatima EL KHILI, Adjointe en charge de l’Energie et des Bâtiments communaux.**



ROUEN.FR

Cabinet du Maire
Contact presse
presse@rouen.fr
02 35 08 86 53

ENVIRONNEMENT/INNOVATION/RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Poursuite des travaux de rénovation énergétique de l'Hôtel de Ville de Rouen avec une production de chauffage et d'électricité neuve

Dans le cadre des travaux de rénovation énergétique de l'Hôtel de Ville entamés en 2017, la Ville de Rouen a également entrepris la remise en état de sa chaufferie centrale qui distribue la chaleur au sein de l'édifice. Cette nouvelle chaufferie est non seulement plus performante, mais également excédentaire en production d'énergie (électricité), une première en France pour une collectivité avec ce type de matériel (mini-cogénération).

La transformation de la chaufferie de l'Hôtel de Ville, d'un montant total de 1,2 million d'euros, fait partie des axes forts de la rénovation exemplaire de l'Hôtel de Ville de Rouen. Ces travaux, financés dans le cadre de l'appel à projets TEPCV (Territoire à Energie Positive pour la Croissante Verte), ont bénéficié du concours financier de l'Etat, de la Caisse des Dépôts, de la Métropole, du Département et de la Région, avec le soutien technique de l'ADEME, afin de permettre la baisse de la consommation énergétique, et par la même occasion, de réaliser des économies appréciables d'argent public.

Lancés en décembre 2017, les travaux de rénovation de la chaufferie ont récemment pris fin et la municipalité a pu prendre livraison d'un équipement qui, outre la résolution des problèmes de vétusté et le renforcement des organes de sécurité incendie pour les interventions pompiers, a vu aussi la mise en place d'un « mini-cogénérateur ». Celui-ci permet la production de thermie (récupération de l'énergie sur la chaleur produite) et d'électricité, tout en devenant producteur d'électricité, soit une première en France pour une collectivité puisque la Ville a contractualisé la vente de l'électricité auprès d'EDF Obligation d'achat et l'injection de celle-ci sur le réseau Enedis depuis le 07 novembre 2018.

Notons également qu'une supervision des installations de production sera mise en œuvre à la fois pour des raisons de maintenance, mais aussi pour visualiser la production d'électricité et les consommations du bâtiment. Cela permettra une meilleure gestion énergétique du bâtiment.



« S’inscrivant dans notre démarche exemplaire en matière de transition énergétique à la Ville de Rouen, la rénovation de la chaufferie de l’Hôtel de Ville marque une étape importante dans les nombreux travaux en cours de réalisation sur ce bâtiment. En effet, notre objectif initial d’un foncier exemplaire en matière de consommation d’énergie prend non seulement forme concrètement, mais nous permet en parallèle d’être novateurs grâce à cet excédent énergétique que nous allons pouvoir dégager, faisant ainsi de la Ville de Rouen un précurseur en la matière. Nous sommes réellement fiers de ce nouvel équipement illustrant la priorité que représente pour nous la transition énergétique », **soulignent à cette occasion Yvon ROBERT, Maire de Rouen, Françoise LESCONNÉC, Adjointe en charge de l’Environnement, et Fatima EL KHILI, Adjointe en charge de l’Energie et des Bâtiments communaux.**



ROUEN.FR

Cabinet du Maire
Contact presse
presse@rouen.fr
02 35 08 86 53

ENVIRONNEMENT/INNOVATION/RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Poursuite des travaux de rénovation énergétique de l'Hôtel de Ville de Rouen avec une production de chauffage et d'électricité neuve

Dans le cadre des travaux de rénovation énergétique de l'Hôtel de Ville entamés en 2017, la Ville de Rouen a également entrepris la remise en état de sa chaufferie centrale qui distribue la chaleur au sein de l'édifice. Cette nouvelle chaufferie est non seulement plus performante, mais également excédentaire en production d'énergie (électricité), une première en France pour une collectivité avec ce type de matériel (mini-cogénération).

La transformation de la chaufferie de l'Hôtel de Ville, d'un montant total de 1,2 million d'euros, fait partie des axes forts de la rénovation exemplaire de l'Hôtel de Ville de Rouen. Ces travaux, financés dans le cadre de l'appel à projets TEPCV (Territoire à Energie Positive pour la Croissante Verte), ont bénéficié du concours financier de l'Etat, de la Caisse des Dépôts, de la Métropole, du Département et de la Région, avec le soutien technique de l'ADEME, afin de permettre la baisse de la consommation énergétique, et par la même occasion, de réaliser des économies appréciables d'argent public.

Lancés en décembre 2017, les travaux de rénovation de la chaufferie ont récemment pris fin et la municipalité a pu prendre livraison d'un équipement qui, outre la résolution des problèmes de vétusté et le renforcement des organes de sécurité incendie pour les interventions pompiers, a vu aussi la mise en place d'un « mini-cogénérateur ». Celui-ci permet la production de thermie (récupération de l'énergie sur la chaleur produite) et d'électricité, tout en devenant producteur d'électricité, soit une première en France pour une collectivité puisque la Ville a contractualisé la vente de l'électricité auprès d'EDF Obligation d'achat et l'injection de celle-ci sur le réseau Enedis depuis le 07 novembre 2018.

Notons également qu'une supervision des installations de production sera mise en œuvre à la fois pour des raisons de maintenance, mais aussi pour visualiser la production d'électricité et les consommations du bâtiment. Cela permettra une meilleure gestion énergétique du bâtiment.



« S’inscrivant dans notre démarche exemplaire en matière de transition énergétique à la Ville de Rouen, la rénovation de la chaufferie de l’Hôtel de Ville marque une étape importante dans les nombreux travaux en cours de réalisation sur ce bâtiment. En effet, notre objectif initial d’un foncier exemplaire en matière de consommation d’énergie prend non seulement forme concrètement, mais nous permet en parallèle d’être novateurs grâce à cet excédent énergétique que nous allons pouvoir dégager, faisant ainsi de la Ville de Rouen un précurseur en la matière. Nous sommes réellement fiers de ce nouvel équipement illustrant la priorité que représente pour nous la transition énergétique », **soulignent à cette occasion Yvon ROBERT, Maire de Rouen, Françoise LESCONNÉC, Adjointe en charge de l’Environnement, et Fatima EL KHILI, Adjointe en charge de l’Energie et des Bâtiments communaux.**



ROUEN.FR

Cabinet du Maire
Contact presse
presse@rouen.fr
02 35 08 86 53

ENVIRONNEMENT/INNOVATION/RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Poursuite des travaux de rénovation énergétique de l'Hôtel de Ville de Rouen avec une production de chauffage et d'électricité neuve

Dans le cadre des travaux de rénovation énergétique de l'Hôtel de Ville entamés en 2017, la Ville de Rouen a également entrepris la remise en état de sa chaufferie centrale qui distribue la chaleur au sein de l'édifice. Cette nouvelle chaufferie est non seulement plus performante, mais également excédentaire en production d'énergie (électricité), une première en France pour une collectivité avec ce type de matériel (mini-cogénération).

La transformation de la chaufferie de l'Hôtel de Ville, d'un montant total de 1,2 million d'euros, fait partie des axes forts de la rénovation exemplaire de l'Hôtel de Ville de Rouen. Ces travaux, financés dans le cadre de l'appel à projets TEPCV (Territoire à Energie Positive pour la Croissante Verte), ont bénéficié du concours financier de l'Etat, de la Caisse des Dépôts, de la Métropole, du Département et de la Région, avec le soutien technique de l'ADEME, afin de permettre la baisse de la consommation énergétique, et par la même occasion, de réaliser des économies appréciables d'argent public.

Lancés en décembre 2017, les travaux de rénovation de la chaufferie ont récemment pris fin et la municipalité a pu prendre livraison d'un équipement qui, outre la résolution des problèmes de vétusté et le renforcement des organes de sécurité incendie pour les interventions pompiers, a vu aussi la mise en place d'un « mini-cogénérateur ». Celui-ci permet la production de thermie (récupération de l'énergie sur la chaleur produite) et d'électricité, tout en devenant producteur d'électricité, soit une première en France pour une collectivité puisque la Ville a contractualisé la vente de l'électricité auprès d'EDF Obligation d'achat et l'injection de celle-ci sur le réseau Enedis depuis le 07 novembre 2018.

Notons également qu'une supervision des installations de production sera mise en œuvre à la fois pour des raisons de maintenance, mais aussi pour visualiser la production d'électricité et les consommations du bâtiment. Cela permettra une meilleure gestion énergétique du bâtiment.



« S’inscrivant dans notre démarche exemplaire en matière de transition énergétique à la Ville de Rouen, la rénovation de la chaufferie de l’Hôtel de Ville marque une étape importante dans les nombreux travaux en cours de réalisation sur ce bâtiment. En effet, notre objectif initial d’un foncier exemplaire en matière de consommation d’énergie prend non seulement forme concrètement, mais nous permet en parallèle d’être novateurs grâce à cet excédent énergétique que nous allons pouvoir dégager, faisant ainsi de la Ville de Rouen un précurseur en la matière. Nous sommes réellement fiers de ce nouvel équipement illustrant la priorité que représente pour nous la transition énergétique », **soulignent à cette occasion Yvon ROBERT, Maire de Rouen, Françoise LESCONNÉC, Adjointe en charge de l’Environnement, et Fatima EL KHILI, Adjointe en charge de l’Energie et des Bâtiments communaux.**



ROUEN.FR

Cabinet du Maire
Contact presse
presse@rouen.fr
02 35 08 86 53

ENVIRONNEMENT/INNOVATION/RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Poursuite des travaux de rénovation énergétique de l'Hôtel de Ville de Rouen avec une production de chauffage et d'électricité neuve

Dans le cadre des travaux de rénovation énergétique de l'Hôtel de Ville entamés en 2017, la Ville de Rouen a également entrepris la remise en état de sa chaufferie centrale qui distribue la chaleur au sein de l'édifice. Cette nouvelle chaufferie est non seulement plus performante, mais également excédentaire en production d'énergie (électricité), une première en France pour une collectivité avec ce type de matériel (mini-cogénération).

La transformation de la chaufferie de l'Hôtel de Ville, d'un montant total de 1,2 million d'euros, fait partie des axes forts de la rénovation exemplaire de l'Hôtel de Ville de Rouen. Ces travaux, financés dans le cadre de l'appel à projets TEPCV (Territoire à Energie Positive pour la Croissante Verte), ont bénéficié du concours financier de l'Etat, de la Caisse des Dépôts, de la Métropole, du Département et de la Région, avec le soutien technique de l'ADEME, afin de permettre la baisse de la consommation énergétique, et par la même occasion, de réaliser des économies appréciables d'argent public.

Lancés en décembre 2017, les travaux de rénovation de la chaufferie ont récemment pris fin et la municipalité a pu prendre livraison d'un équipement qui, outre la résolution des problèmes de vétusté et le renforcement des organes de sécurité incendie pour les interventions pompiers, a vu aussi la mise en place d'un « mini-cogénérateur ». Celui-ci permet la production de thermie (récupération de l'énergie sur la chaleur produite) et d'électricité, tout en devenant producteur d'électricité, soit une première en France pour une collectivité puisque la Ville a contractualisé la vente de l'électricité auprès d'EDF Obligation d'achat et l'injection de celle-ci sur le réseau Enedis depuis le 07 novembre 2018.

Notons également qu'une supervision des installations de production sera mise en œuvre à la fois pour des raisons de maintenance, mais aussi pour visualiser la production d'électricité et les consommations du bâtiment. Cela permettra une meilleure gestion énergétique du bâtiment.



« S’inscrivant dans notre démarche exemplaire en matière de transition énergétique à la Ville de Rouen, la rénovation de la chaufferie de l’Hôtel de Ville marque une étape importante dans les nombreux travaux en cours de réalisation sur ce bâtiment. En effet, notre objectif initial d’un foncier exemplaire en matière de consommation d’énergie prend non seulement forme concrètement, mais nous permet en parallèle d’être novateurs grâce à cet excédent énergétique que nous allons pouvoir dégager, faisant ainsi de la Ville de Rouen un précurseur en la matière. Nous sommes réellement fiers de ce nouvel équipement illustrant la priorité que représente pour nous la transition énergétique », **soulignent à cette occasion Yvon ROBERT, Maire de Rouen, Françoise LESCONNÉC, Adjointe en charge de l’Environnement, et Fatima EL KHILI, Adjointe en charge de l’Energie et des Bâtiments communaux.**



ROUEN.FR

Cabinet du Maire
Contact presse
presse@rouen.fr
02 35 08 86 53

ENVIRONNEMENT/INNOVATION/RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Poursuite des travaux de rénovation énergétique de l'Hôtel de Ville de Rouen avec une production de chauffage et d'électricité neuve

Dans le cadre des travaux de rénovation énergétique de l'Hôtel de Ville entamés en 2017, la Ville de Rouen a également entrepris la remise en état de sa chaufferie centrale qui distribue la chaleur au sein de l'édifice. Cette nouvelle chaufferie est non seulement plus performante, mais également excédentaire en production d'énergie (électricité), une première en France pour une collectivité avec ce type de matériel (mini-cogénération).

La transformation de la chaufferie de l'Hôtel de Ville, d'un montant total de 1,2 million d'euros, fait partie des axes forts de la rénovation exemplaire de l'Hôtel de Ville de Rouen. Ces travaux, financés dans le cadre de l'appel à projets TEPCV (Territoire à Energie Positive pour la Croissante Verte), ont bénéficié du concours financier de l'Etat, de la Caisse des Dépôts, de la Métropole, du Département et de la Région, avec le soutien technique de l'ADEME, afin de permettre la baisse de la consommation énergétique, et par la même occasion, de réaliser des économies appréciables d'argent public.

Lancés en décembre 2017, les travaux de rénovation de la chaufferie ont récemment pris fin et la municipalité a pu prendre livraison d'un équipement qui, outre la résolution des problèmes de vétusté et le renforcement des organes de sécurité incendie pour les interventions pompiers, a vu aussi la mise en place d'un « mini-cogénérateur ». Celui-ci permet la production de thermie (récupération de l'énergie sur la chaleur produite) et d'électricité, tout en devenant producteur d'électricité, soit une première en France pour une collectivité puisque la Ville a contractualisé la vente de l'électricité auprès d'EDF Obligation d'achat et l'injection de celle-ci sur le réseau Enedis depuis le 07 novembre 2018.

Notons également qu'une supervision des installations de production sera mise en œuvre à la fois pour des raisons de maintenance, mais aussi pour visualiser la production d'électricité et les consommations du bâtiment. Cela permettra une meilleure gestion énergétique du bâtiment.



« S’inscrivant dans notre démarche exemplaire en matière de transition énergétique à la Ville de Rouen, la rénovation de la chaufferie de l’Hôtel de Ville marque une étape importante dans les nombreux travaux en cours de réalisation sur ce bâtiment. En effet, notre objectif initial d’un foncier exemplaire en matière de consommation d’énergie prend non seulement forme concrètement, mais nous permet en parallèle d’être novateurs grâce à cet excédent énergétique que nous allons pouvoir dégager, faisant ainsi de la Ville de Rouen un précurseur en la matière. Nous sommes réellement fiers de ce nouvel équipement illustrant la priorité que représente pour nous la transition énergétique », **soulignent à cette occasion Yvon ROBERT, Maire de Rouen, Françoise LESCONNÉC, Adjointe en charge de l’Environnement, et Fatima EL KHILI, Adjointe en charge de l’Energie et des Bâtiments communaux.**



ROUEN.FR

Cabinet du Maire
Contact presse
presse@rouen.fr
02 35 08 86 53

ENVIRONNEMENT/INNOVATION/RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Poursuite des travaux de rénovation énergétique de l'Hôtel de Ville de Rouen avec une production de chauffage et d'électricité neuve

Dans le cadre des travaux de rénovation énergétique de l'Hôtel de Ville entamés en 2017, la Ville de Rouen a également entrepris la remise en état de sa chaufferie centrale qui distribue la chaleur au sein de l'édifice. Cette nouvelle chaufferie est non seulement plus performante, mais également excédentaire en production d'énergie (électricité), une première en France pour une collectivité avec ce type de matériel (mini-cogénération).

La transformation de la chaufferie de l'Hôtel de Ville, d'un montant total de 1,2 million d'euros, fait partie des axes forts de la rénovation exemplaire de l'Hôtel de Ville de Rouen. Ces travaux, financés dans le cadre de l'appel à projets TEPCV (Territoire à Energie Positive pour la Croissante Verte), ont bénéficié du concours financier de l'Etat, de la Caisse des Dépôts, de la Métropole, du Département et de la Région, avec le soutien technique de l'ADEME, afin de permettre la baisse de la consommation énergétique, et par la même occasion, de réaliser des économies appréciables d'argent public.

Lancés en décembre 2017, les travaux de rénovation de la chaufferie ont récemment pris fin et la municipalité a pu prendre livraison d'un équipement qui, outre la résolution des problèmes de vétusté et le renforcement des organes de sécurité incendie pour les interventions pompiers, a vu aussi la mise en place d'un « mini-cogénérateur ». Celui-ci permet la production de thermie (récupération de l'énergie sur la chaleur produite) et d'électricité, tout en devenant producteur d'électricité, soit une première en France pour une collectivité puisque la Ville a contractualisé la vente de l'électricité auprès d'EDF Obligation d'achat et l'injection de celle-ci sur le réseau Enedis depuis le 07 novembre 2018.

Notons également qu'une supervision des installations de production sera mise en œuvre à la fois pour des raisons de maintenance, mais aussi pour visualiser la production d'électricité et les consommations du bâtiment. Cela permettra une meilleure gestion énergétique du bâtiment.



« S’inscrivant dans notre démarche exemplaire en matière de transition énergétique à la Ville de Rouen, la rénovation de la chaufferie de l’Hôtel de Ville marque une étape importante dans les nombreux travaux en cours de réalisation sur ce bâtiment. En effet, notre objectif initial d’un foncier exemplaire en matière de consommation d’énergie prend non seulement forme concrètement, mais nous permet en parallèle d’être novateurs grâce à cet excédent énergétique que nous allons pouvoir dégager, faisant ainsi de la Ville de Rouen un précurseur en la matière. Nous sommes réellement fiers de ce nouvel équipement illustrant la priorité que représente pour nous la transition énergétique », **soulignent à cette occasion Yvon ROBERT, Maire de Rouen, Françoise LESCONNÉC, Adjointe en charge de l’Environnement, et Fatima EL KHILI, Adjointe en charge de l’Energie et des Bâtiments communaux.**



ROUEN.FR

Cabinet du Maire
Contact presse
presse@rouen.fr
02 35 08 86 53

ENVIRONNEMENT/INNOVATION/RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Poursuite des travaux de rénovation énergétique de l'Hôtel de Ville de Rouen avec une production de chauffage et d'électricité neuve

Dans le cadre des travaux de rénovation énergétique de l'Hôtel de Ville entamés en 2017, la Ville de Rouen a également entrepris la remise en état de sa chaufferie centrale qui distribue la chaleur au sein de l'édifice. Cette nouvelle chaufferie est non seulement plus performante, mais également excédentaire en production d'énergie (électricité), une première en France pour une collectivité avec ce type de matériel (mini-cogénération).

La transformation de la chaufferie de l'Hôtel de Ville, d'un montant total de 1,2 million d'euros, fait partie des axes forts de la rénovation exemplaire de l'Hôtel de Ville de Rouen. Ces travaux, financés dans le cadre de l'appel à projets TEPCV (Territoire à Energie Positive pour la Croissante Verte), ont bénéficié du concours financier de l'Etat, de la Caisse des Dépôts, de la Métropole, du Département et de la Région, avec le soutien technique de l'ADEME, afin de permettre la baisse de la consommation énergétique, et par la même occasion, de réaliser des économies appréciables d'argent public.

Lancés en décembre 2017, les travaux de rénovation de la chaufferie ont récemment pris fin et la municipalité a pu prendre livraison d'un équipement qui, outre la résolution des problèmes de vétusté et le renforcement des organes de sécurité incendie pour les interventions pompiers, a vu aussi la mise en place d'un « mini-cogénérateur ». Celui-ci permet la production de thermie (récupération de l'énergie sur la chaleur produite) et d'électricité, tout en devenant producteur d'électricité, soit une première en France pour une collectivité puisque la Ville a contractualisé la vente de l'électricité auprès d'EDF Obligation d'achat et l'injection de celle-ci sur le réseau Enedis depuis le 07 novembre 2018.

Notons également qu'une supervision des installations de production sera mise en œuvre à la fois pour des raisons de maintenance, mais aussi pour visualiser la production d'électricité et les consommations du bâtiment. Cela permettra une meilleure gestion énergétique du bâtiment.



« S’inscrivant dans notre démarche exemplaire en matière de transition énergétique à la Ville de Rouen, la rénovation de la chaufferie de l’Hôtel de Ville marque une étape importante dans les nombreux travaux en cours de réalisation sur ce bâtiment. En effet, notre objectif initial d’un foncier exemplaire en matière de consommation d’énergie prend non seulement forme concrètement, mais nous permet en parallèle d’être novateurs grâce à cet excédent énergétique que nous allons pouvoir dégager, faisant ainsi de la Ville de Rouen un précurseur en la matière. Nous sommes réellement fiers de ce nouvel équipement illustrant la priorité que représente pour nous la transition énergétique », **soulignent à cette occasion Yvon ROBERT, Maire de Rouen, Françoise LESCONNÉC, Adjointe en charge de l’Environnement, et Fatima EL KHILI, Adjointe en charge de l’Energie et des Bâtiments communaux.**



ROUEN.FR

Cabinet du Maire
Contact presse
presse@rouen.fr
02 35 08 86 53

ENVIRONNEMENT/INNOVATION/RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Poursuite des travaux de rénovation énergétique de l'Hôtel de Ville de Rouen avec une production de chauffage et d'électricité neuve

Dans le cadre des travaux de rénovation énergétique de l'Hôtel de Ville entamés en 2017, la Ville de Rouen a également entrepris la remise en état de sa chaufferie centrale qui distribue la chaleur au sein de l'édifice. Cette nouvelle chaufferie est non seulement plus performante, mais également excédentaire en production d'énergie (électricité), une première en France pour une collectivité avec ce type de matériel (mini-cogénération).

La transformation de la chaufferie de l'Hôtel de Ville, d'un montant total de 1,2 million d'euros, fait partie des axes forts de la rénovation exemplaire de l'Hôtel de Ville de Rouen. Ces travaux, financés dans le cadre de l'appel à projets TEPCV (Territoire à Energie Positive pour la Croissante Verte), ont bénéficié du concours financier de l'Etat, de la Caisse des Dépôts, de la Métropole, du Département et de la Région, avec le soutien technique de l'ADEME, afin de permettre la baisse de la consommation énergétique, et par la même occasion, de réaliser des économies appréciables d'argent public.

Lancés en décembre 2017, les travaux de rénovation de la chaufferie ont récemment pris fin et la municipalité a pu prendre livraison d'un équipement qui, outre la résolution des problèmes de vétusté et le renforcement des organes de sécurité incendie pour les interventions pompiers, a vu aussi la mise en place d'un « mini-cogénérateur ». Celui-ci permet la production de thermie (récupération de l'énergie sur la chaleur produite) et d'électricité, tout en devenant producteur d'électricité, soit une première en France pour une collectivité puisque la Ville a contractualisé la vente de l'électricité auprès d'EDF Obligation d'achat et l'injection de celle-ci sur le réseau Enedis depuis le 07 novembre 2018.

Notons également qu'une supervision des installations de production sera mise en œuvre à la fois pour des raisons de maintenance, mais aussi pour visualiser la production d'électricité et les consommations du bâtiment. Cela permettra une meilleure gestion énergétique du bâtiment.



« S’inscrivant dans notre démarche exemplaire en matière de transition énergétique à la Ville de Rouen, la rénovation de la chaufferie de l’Hôtel de Ville marque une étape importante dans les nombreux travaux en cours de réalisation sur ce bâtiment. En effet, notre objectif initial d’un foncier exemplaire en matière de consommation d’énergie prend non seulement forme concrètement, mais nous permet en parallèle d’être novateurs grâce à cet excédent énergétique que nous allons pouvoir dégager, faisant ainsi de la Ville de Rouen un précurseur en la matière. Nous sommes réellement fiers de ce nouvel équipement illustrant la priorité que représente pour nous la transition énergétique », **soulignent à cette occasion Yvon ROBERT, Maire de Rouen, Françoise LESCONNÉC, Adjointe en charge de l’Environnement, et Fatima EL KHILI, Adjointe en charge de l’Energie et des Bâtiments communaux.**



ROUEN.FR

Cabinet du Maire
Contact presse
presse@rouen.fr
02 35 08 86 53

ENVIRONNEMENT/INNOVATION/RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Poursuite des travaux de rénovation énergétique de l'Hôtel de Ville de Rouen avec une production de chauffage et d'électricité neuve

Dans le cadre des travaux de rénovation énergétique de l'Hôtel de Ville entamés en 2017, la Ville de Rouen a également entrepris la remise en état de sa chaufferie centrale qui distribue la chaleur au sein de l'édifice. Cette nouvelle chaufferie est non seulement plus performante, mais également excédentaire en production d'énergie (électricité), une première en France pour une collectivité avec ce type de matériel (mini-cogénération).

La transformation de la chaufferie de l'Hôtel de Ville, d'un montant total de 1,2 million d'euros, fait partie des axes forts de la rénovation exemplaire de l'Hôtel de Ville de Rouen. Ces travaux, financés dans le cadre de l'appel à projets TEPCV (Territoire à Energie Positive pour la Croissante Verte), ont bénéficié du concours financier de l'Etat, de la Caisse des Dépôts, de la Métropole, du Département et de la Région, avec le soutien technique de l'ADEME, afin de permettre la baisse de la consommation énergétique, et par la même occasion, de réaliser des économies appréciables d'argent public.

Lancés en décembre 2017, les travaux de rénovation de la chaufferie ont récemment pris fin et la municipalité a pu prendre livraison d'un équipement qui, outre la résolution des problèmes de vétusté et le renforcement des organes de sécurité incendie pour les interventions pompiers, a vu aussi la mise en place d'un « mini-cogénérateur ». Celui-ci permet la production de thermie (récupération de l'énergie sur la chaleur produite) et d'électricité, tout en devenant producteur d'électricité, soit une première en France pour une collectivité puisque la Ville a contractualisé la vente de l'électricité auprès d'EDF Obligation d'achat et l'injection de celle-ci sur le réseau Enedis depuis le 07 novembre 2018.

Notons également qu'une supervision des installations de production sera mise en œuvre à la fois pour des raisons de maintenance, mais aussi pour visualiser la production d'électricité et les consommations du bâtiment. Cela permettra une meilleure gestion énergétique du bâtiment.



« S’inscrivant dans notre démarche exemplaire en matière de transition énergétique à la Ville de Rouen, la rénovation de la chaufferie de l’Hôtel de Ville marque une étape importante dans les nombreux travaux en cours de réalisation sur ce bâtiment. En effet, notre objectif initial d’un foncier exemplaire en matière de consommation d’énergie prend non seulement forme concrètement, mais nous permet en parallèle d’être novateurs grâce à cet excédent énergétique que nous allons pouvoir dégager, faisant ainsi de la Ville de Rouen un précurseur en la matière. Nous sommes réellement fiers de ce nouvel équipement illustrant la priorité que représente pour nous la transition énergétique », **soulignent à cette occasion Yvon ROBERT, Maire de Rouen, Françoise LESCONNÉC, Adjointe en charge de l’Environnement, et Fatima EL KHILI, Adjointe en charge de l’Energie et des Bâtiments communaux.**



ROUEN.FR

Cabinet du Maire
Contact presse
presse@rouen.fr
02 35 08 86 53

ENVIRONNEMENT/INNOVATION/RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Poursuite des travaux de rénovation énergétique de l'Hôtel de Ville de Rouen avec une production de chauffage et d'électricité neuve

Dans le cadre des travaux de rénovation énergétique de l'Hôtel de Ville entamés en 2017, la Ville de Rouen a également entrepris la remise en état de sa chaufferie centrale qui distribue la chaleur au sein de l'édifice. Cette nouvelle chaufferie est non seulement plus performante, mais également excédentaire en production d'énergie (électricité), une première en France pour une collectivité avec ce type de matériel (mini-cogénération).

La transformation de la chaufferie de l'Hôtel de Ville, d'un montant total de 1,2 million d'euros, fait partie des axes forts de la rénovation exemplaire de l'Hôtel de Ville de Rouen. Ces travaux, financés dans le cadre de l'appel à projets TEPCV (Territoire à Energie Positive pour la Croissante Verte), ont bénéficié du concours financier de l'Etat, de la Caisse des Dépôts, de la Métropole, du Département et de la Région, avec le soutien technique de l'ADEME, afin de permettre la baisse de la consommation énergétique, et par la même occasion, de réaliser des économies appréciables d'argent public.

Lancés en décembre 2017, les travaux de rénovation de la chaufferie ont récemment pris fin et la municipalité a pu prendre livraison d'un équipement qui, outre la résolution des problèmes de vétusté et le renforcement des organes de sécurité incendie pour les interventions pompiers, a vu aussi la mise en place d'un « mini-cogénérateur ». Celui-ci permet la production de thermie (récupération de l'énergie sur la chaleur produite) et d'électricité, tout en devenant producteur d'électricité, soit une première en France pour une collectivité puisque la Ville a contractualisé la vente de l'électricité auprès d'EDF Obligation d'achat et l'injection de celle-ci sur le réseau Enedis depuis le 07 novembre 2018.

Notons également qu'une supervision des installations de production sera mise en œuvre à la fois pour des raisons de maintenance, mais aussi pour visualiser la production d'électricité et les consommations du bâtiment. Cela permettra une meilleure gestion énergétique du bâtiment.



« S’inscrivant dans notre démarche exemplaire en matière de transition énergétique à la Ville de Rouen, la rénovation de la chaufferie de l’Hôtel de Ville marque une étape importante dans les nombreux travaux en cours de réalisation sur ce bâtiment. En effet, notre objectif initial d’un foncier exemplaire en matière de consommation d’énergie prend non seulement forme concrètement, mais nous permet en parallèle d’être novateurs grâce à cet excédent énergétique que nous allons pouvoir dégager, faisant ainsi de la Ville de Rouen un précurseur en la matière. Nous sommes réellement fiers de ce nouvel équipement illustrant la priorité que représente pour nous la transition énergétique », **soulignent à cette occasion Yvon ROBERT, Maire de Rouen, Françoise LESCONNÉC, Adjointe en charge de l’Environnement, et Fatima EL KHILI, Adjointe en charge de l’Energie et des Bâtiments communaux.**



ROUEN.FR

Cabinet du Maire
Contact presse
presse@rouen.fr
02 35 08 86 53